

FEU d'ARTIFICE 2021

Venez nombreux assister au feu d'artifice le 13 juillet 2021 qui se tiendra à Brézé au stade.
Il aura lieu dès la nuit tombée.
Pas de musique, ni de buvette. Mais vous pourrez apporter vos boissons fraîches afin de passer un bon moment.



ANJOU VÉLO VINTAGE DIXIÈME ÉDITION LA RANDO VÉLO RÉTRO des 28 et 29 AOÛT 2021

Vous pouvez participer à cette grande manifestation en faisant un parcours avec votre vieux vélo (30, 35, 40, 65 et 130 km) ou en faisant partie des 600 bénévoles :

Faites-vous connaître dans l'une des trois Mairies déléguées de Bellevigne-les-Châteaux.

Deux lieux festifs sur notre territoire : Place du Collier à Chacé et La Bouchardière à Saint Cyr-en-Bourg.

Visitez le site **ANJOU VÉLO VINTAGE**
(pass sanitaire, certificat de vaccination.....)

EQUIVINI - 8^{ème} édition

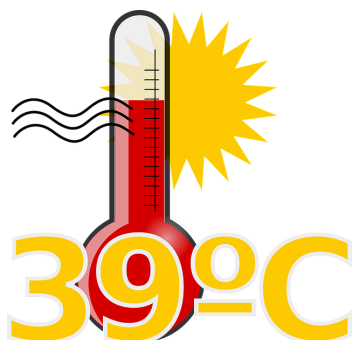
VENDREDI 10, SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021

EQUIVINI c'est la tradition équestre, le savoir-faire viticole et l'hospitalité du Saumurois et de ses communes rurales. C'est trois journées de randonnée équestre pour cavaliers et meneurs d'attelage de plus de 15 départements, avec la présence d'environ 100 chevaux.

Réservations et renseignements à l'Office de Tourisme de Saumur

SANTÉ PUBLIQUE

Comme chaque année, dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés en 2020, **Santé Publique France** lance la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.



N'ATTENDEZ PAS LES PREMIERS EFFETS DES FORTES CHALEURS

Maux de tête - Crampes - Nausées

PROTÉGEZ-VOUS

Restez au frais - Buvez de l'eau

En cas de malaise, appelez le **15**

Plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)

Le CANCER du COL de l'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE à la VACCINATION contre le HPV et le DÉPISTAGE

Agissons pour notre santé ! 1000 morts par an en France, c'est trop !

Les cancers du col de l'utérus sont provoqués par des virus de la famille des papillomavirus humains (HPV). Ces virus se transmettent par voie sexuelle.

Une vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)
est recommandée pour toutes les jeunes filles depuis janvier 2021.
Pour les jeunes garçons dès l'âge de 11 ans.

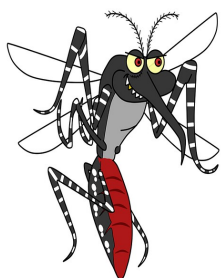
Un test de dépistage.

Même vaccinée, les femmes doivent se faire dépister par un prélèvement sur le col de l'utérus à partir de 25 ans jusqu'à 65 ans.

L'objectif du dépistage est de repérer, pour mieux soigner des lésions, bien avant le stade cancer.

Parlez-en autour de vous et à votre médecin traitant

Pour en savoir plus sur le cancer de l'utérus, rendez-vous sur le site de l'INCa :
www.e-cancer.fr



SURVEILLANCE du MOUSTIQUE AEDES ALBOPISTUS (dit MOUSTIQUE TIGRE)

Depuis 2004, le moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre) colonise progressivement le territoire métropolitain.

Au 1^{er} janvier 2021, 4 départements et 8 communes de la région Pays de Loire ont été colonisés : Trélazé depuis 2017, Chacé (Bellevigne-Les-Châteaux) depuis 2018 et Les Garennes-sur-Loire depuis 2020.

Pour limiter le risque d'importation et de dissémination des maladies dites vectorielles transmises par des moustiques, le ministère chargé de la santé a mis en place un dispositif de surveillance. L'ARS des Pays de la Loire, en lien avec les préfets et les collectivités locales, organise la mise en œuvre de ce dispositif dans notre région. L'ARS Pays de la Loire, comme le prévoit la réglementation, a délégué cette surveillance à un opérateur habilité : le laboratoire INOVALYS.

Cette surveillance, active du 1^{er} mai au 30 novembre, repose en partie sur la mise en place de pièges pondoirs. Ils sont observés régulièrement afin de détecter l'implantation d'*Aedes albopictus*, ou de surveiller son extension.

La lutte anti-vectorielle repose également sur le recueil de signalements citoyens via un portail de signalement (<http://www.signalement-moustique.fr>).

En Pays de la Loire, jusqu'alors, il s'agit uniquement de cas importés (maladies contractées hors de la métropole).

Toute détection du moustique *Aedes albopictus* sur le territoire de votre commune vous sera signalée en temps utile.

La lutte contre la prolifération d'*Aedes albopictus* se fait par la destruction mécanique des gîtes potentiels (lieux de pontes) à l'aide de gestes simples :

- enlever tous les objets abandonnés dans les jardins ou sur les terrasses pouvant servir de récipient ;
- vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux ;
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...) ;
- entretenir les jardins : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets ;
- réduire les sources d'humidité ;
- couvrir toutes les réserves d'eau.

LES CHIENS ABOIENT, LES VOISINS SE PLAIGNENT !



Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême.

Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage, aussi bien la nuit qu'en journée et portant atteinte à la tranquillité publique. C'est une source récurrente de litige entre voisins.

Si les tentatives de conciliation amiable ont échoué, la gendarmerie est habilitée à constater la nuisance sonore. Le plaignant se sentant troublé dans sa tranquillité devra donc contacter la Mairie qui lui enverra la gendarmerie sur place pour faire un constat. La gendarmerie peut alors, si l'aboiement est véritablement source de nuisances sonores, procéder à un procès-verbal pour constater la nuisance.

Aboiement de chien la nuit : le plaignant peut directement se rendre ou appeler la gendarmerie. Le constat du trouble de la tranquillité s'effectuera la nuit même. Le procès-verbal est dans ce cas immédiat et sans mesurage spécifique.

La POLICE NATIONALE RECRUTE !

Les inscriptions pour le prochain concours de Gardien de la Paix sont ouvertes :
3500 postes à pourvoir.

Le métier de gardien de la paix, ce sont près de 100 spécialités,
toutes accessibles aux lauréats du concours.

Pour s'inscrire et s'informer, une seule adresse :

<https://www.devenirpolicier.fr/actualites/concours-gardien-de-la-paix-2021-ouverture-des-inscriptions-1>

Une adresse mail pour les questions : police-recrut37@interieur.gouv.fr



L'ÉCOLE de MUSIQUE de SAUMUR VAL de LOIRE

Les inscriptions à l'École de musique de Saumur Val de Loire sont
jusqu'au **16 juillet 2021**

Les cours débuteront le **lundi 6 septembre 2021**.



Un enseignement individuel et collectif, des formations musicales et instrumentales, des parcours adaptés à l'âge et au niveau de l'enfant, la participation à des projets artistiques.

L'école est gérée par la Communauté d'Agglomération depuis le 1^{er} juin 2018. Elle compte 570 élèves et 25 enseignants répartis sur 4 lieux d'enseignement qui sont Saumur, Doué en Anjou, Montreuil Bellay et à partir de septembre prochain Gennes Val de Loire.

Deux écoles associatives complètent l'enseignement musical sur notre territoire. (Harmonie Varrains-Chacé et Blou-Brain).

CONTACT : École de musique / Théâtre le Dôme / Place de la République / 49 400 Saumur

www.saumurvaldeloire.fr

ecole.musique@aglo-saumur.fr

02 53 93 50 90

VIENS PASSER un ÉTÉ de FOLIE à L'AFRIEJ à CHACÉ

Tu es en CE2, CM1 ou CM2 ? Alors rejoins-nous au foyer junior !
Du lundi au vendredi de 10h à 14h à la salle des Paillons.

Tu as entre 11 et 17 ans, tu es au collège ou au lycée ?
Alors viens au foyer des jeunes !
Du lundi au vendredi de 14h à 19h à la salle des Paillons.

Des activités tous les jours : manuelles, sportives, numériques, culinaires,...

Des animateurs qualifiés et motivés

Des sorties : cani-rando, futuroscope, mini-golf, plage, festival du jeu, piscine, balade à cheval, acrobranche...

Les FOYERS sont OUVERTS du LUNDI 28 JUIN au VENDREDI 13 AOÛT

JOURNÉE DÉCOUVERTE GRATUITE LE MERCREDI 30 JUIN

Pour toutes ces infos : retrouvez les tracts sur le site internet, les réseaux sociaux, dans les écoles, ...
07.87.66.99.65 animationjeunesse.afriej@gmail.com



COURS d'ANGLAIS à CHACÉ AFRIEJ CULTURE et LOISIRS

Ces cours s'adressent aux adultes
(plusieurs niveaux sont proposés : faux-débutant à confirmé).

Deux projets pourraient voir le jour : la création d'un groupe pour grands débutants
(personnes n'ayant jamais fait d'anglais) ainsi qu'un groupe de conversation.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé.

Les cours débuteront le 20 septembre 2021 à la salle des Paillons.

Contact au **07 88 18 59 72**



EXPOSITION

« Regard de moi, des intimes du patrimoine »

Manoirs, châteaux, loges de vignes, moulins ou troglos, derrière chaque édifice se cachent des hommes qui font vivre le patrimoine d'aujourd'hui. C'est l'histoire de passionnés, de personnes investies tant professionnellement que personnellement pour le patrimoine local. Ils sont habitants, artisans, médiateurs, propriétaires ou membres d'association, ils ont tous quelque chose à raconter.

Du 12 juillet au 13 août 2021, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, dans le cadre du thème « Pierre habitée », et par l'association « Brézé Patrimoine », dans le cadre de l'animation de la commune, proposent une exposition photos gratuite d'une quinzaine de portraits, au pied de l'église de Brézé.



Le TEMPS RETROUVÉ

Les activités de notre association vont reprendre dès le 6 juillet 2021. Elles se feront dans les règles strictes des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

Comme vous le savez, l'épidémie du Covid 19 connaît beaucoup de soubresauts et la vigilance est de mise d'autant que notre public est fragile.

Il faut s'adapter aux circonstances du moment.

Afin de rouvrir dans les meilleures conditions possibles, nous allons distribuer **une enquête** aux adhérents afin de connaître leurs intentions :

- La couverture vaccinale
- La reprise ou non de leurs activités

Réouverture des activités :

- Le mardi 6 juillet après-midi : jeux de 14h30 à 17h **sans** goûter. Masque obligatoire. Du gel hydro-alcoolique sera à disposition.
- En septembre : Atelier dentelle et Gymnastique douce selon l'effectif.

Pour tout renseignement
Françoise MAITREAU tél : **06 87 06 64 13**

SAUMUR NATATION J'apprends à nager, été 2021

10 cours gratuits de 6 à 12 ans :

- *savoir se déplacer en milieu aquatique afin d'éviter les noyades,*
- *possibilité de valider le sauv'nage*



Si cela vous intéresse, vous pouvez télécharger le dossier sur le site Saumur Natation et le renvoyer à :
jan.saumur.natation@gmail.com



LA POSTE

AGENCE POSTALE de BRÉZÉ Commune déléguée de Bellevigne-Les-Châteaux

Fermeture du 23 août au 11 septembre inclus

Les instances seront à retirer à l'agence postale
de Saint Cyr-en-Bourg pour cette période
de 9h40 à 12h20 - 13h30 à 15h00
le samedi de 9h00 à 11h00.

A LOUER à Saint Cyr-en-Bourg

Appartement T4 au 1^{er} étage de la Mairie annexe. Libre de suite.
Possibilité de garage en supplément.

Loyer mensuel : 430 € hors charges.

Pour tous renseignements,
s'adresser en Mairie de Bellevigne-les-Châteaux au **02.41.52.97.23**

Séance du Conseil Municipal du 7 juin 2021

1°) Attribution de subventions 2021

Suite à la commission finances du 20 mai, il a été proposé au Conseil Municipal, l'attribution de subventions en 2021, aux associations et organismes extra-communaux qui l'ont demandé. Le Conseil Municipal approuve ces attributions, pour un montant total de 19 184 €.

2°) Acquisition d'un copieur

Le contrat de location du photocopieur de la Mairie déléguée de Brézé, arrivant à échéance, il est décidé l'acquisition d'un nouveau photocopieur proposé par la Société DBR, d'un montant de 4 266 € TTC.

3°) Perte de créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal approuve l'admission en non-valeur les créances ne pouvant être recouvrée par le Service de Gestion Comptable, d'un montant de 329,05 €.

4°) Maison de santé

Suite au passage devant un jury des 3 derniers cabinets d'architecte en liste pour la maîtrise d'œuvre pour la maison de santé pluridisciplinaire de Bellevigne-les-Châteaux, la SARL RAUM de Nantes a été désigné comme lauréat du concours d'architecte.

Le Conseil Municipal prend acte des indemnités des 3 cabinets d'architecte pour leur travail, d'un montant de 13 700 € HT chacun.

Le montant des travaux pour la maison de santé est estimé à 2 400 000 € TTC pour la première phase. Après négociation, la rémunération du maître d'œuvre sera de 14,96%, soit 358 040 € TTC pour la première phase.

Le Conseil Municipal retient également la mission optionnelle « Simulation Thermique Dynamique » s'élevant à 4 440 € TTC.

5°) Redevances Gaz et ORANGE 2021

Ces redevances sont basées sur la longueur des canalisations de gaz naturel et de réseau de téléphonie sur notre territoire. Pour 2021, elles s'élèvent à 806 € pour GRDF et de 5 094,99 € pour France Télécom.

6°) Opérations foncières Chemin des Peupleraies

Considérant le projet d'hébergements seniors de la société « Âge et Vie Habitat » et de l'engagement de la commune dans ce programme, il est nécessaire d'acquérir des terrains Chemin des Peupleraies sur la commune déléguées de Chacé. Dans ce cadre, le Conseil Municipal approuve :

- l'échange d'une partie de la parcelle AC 17 (2a 95ca) contre une partie des parcelles communales AC 15 (3a 13ca) et AC 16 (6ca) ;
- l'acquisition d'une partie des parcelles AC 21 (1a 37ca) et AC 22 (1a 16ca) , à raison de 5 € le m², soit 1 265 € ;
- l'acquisition d'une partie des parcelles AC 29 (10a 79ca) et AC 227 (5a 56ca), à raison de 5 € le m², soit 8 175 € ;
- l'acquisition d'une parcelle AC 30 (1a 34ca), à raison de 5 € le m², soit 670 € ;
- l'acquisition d'une parcelle AC 35 (60ca), à raison de 5 € le m², soit 300 €.

Séance du Conseil Municipal du 7 juin 2021 (suite)

TARIFICATIONS des SALLES de LOISIRS			1 jour		2 jours	
			Avec chauffage*	Sans chauffage	Avec chauffage*	Sans chauffage
HABITANTS de BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX	Vin d'honneur	Salle de loisirs de Brézé	70 €	40 €		
		Salle d'honneur du Château de Chacé				
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				
		Petite salle de Brézé				
	De 8h à 8h	Salle de loisirs de Brézé	150 €	125 €	300 €	250 €
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				
		Petite salle de Brézé				
	Manifestations lucratives	Salle de loisirs de Brézé	300 €	250 €	600 €	500 €
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				
ASSOCIATIONS et ENTREPRISES COMMUNALES	Salle de loisirs de Brézé	Manifestations : GRATUIT 1 fois /an Tarifs « Habitants de Bellevigne-les-Châteaux pour les manifestations suivantes				
	Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg					
	Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg	Réunions et assemblées générales : GRATUIT				
	Petite salle de Brézé					
	Salle d'honneur du Château de Chacé					
HORS BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX	Vin d'honneur	Salle de loisirs de Brézé	70 €	40 €		
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				
	De 8h à 8h	Salle de loisirs de Brézé	300 €	250 €	600 €	500 €
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				

* Période de chauffage du 1er octobre au 15 avril

Séance du Conseil Municipal du 7 juin 2021 (suite)

7°) Tarifs des salles communales

Le Conseil Municipal approuve l'harmonisation des tarifs de location des salles de loisirs sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux, ainsi que le montant des cautions.

	Capacité	Caution locaux	Caution ménage
<i>Salle des loisirs de Brézé</i>	350 personnes	400 €	200 €
<i>Petite salle de Brézé</i>	40 personnes	200 €	100 €
<i>Salle d'honneur du Château de Chacé</i>	80 personnes	200 €	100 €
<i>Salle parquetée de Saint Cyr-en-Bourg</i>	170 personnes	300 €	200 €
<i>Salle du Moutier de Saint Cyr-en-Bourg</i>	170 personnes	300 €	200 €

8°) Transport scolaire

Lors du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les écoles de Brézé et de Saint Cyr-en-Bourg, le comité syndical du SIVOS avait décidé de prendre en charge les frais de transport entre les 2 écoles. Afin que les familles ne soient pas impactées par ce coût supplémentaire, le Conseil Municipal approuve à nouveau la prise en charge totale des frais de transports itinérant à ces 2 écoles.



BONNES VACANCES

Prochain Conseil Municipal le
5 juillet 2021 à 18 h 30

*Envoyer vos articles en format WORD et vos
photos en pièce jointe avant le 6 juillet 2021 à*

accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr

Objet « gazette »

Pensez à consulter les panneaux d'informations